

La délégation départementale
de l'Ain

Affaire suivie par :

Florine ABDESSAMAD-DESBORDES
Service santé environnement
04 81 92 12 83
ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr

Réf. : 191518_I:\SANTEENV_SAT\4_URBA\A-DOCUMENTS\2-PLU\PLU
2021\VILLEREVERSURE

Monsieur Jordan GIRERD
Maire
MAIRIE DE VILLEREVERSURE
100 route de Bourg en Bresse
01250 VILLEREVERSURE

Bourg-en-Bresse, le 04/11/2021

Objet : VILLEREVERSURE_mise en compatibilité du PLU

Monsieur le Maire,

Un dossier portant sur la mise en compatibilité du PLU de la commune de VILLEREVERSURE avec le projet d'extension du site de production de l'entreprise de plasturgie CAPS Packaging a été transmis pour avis à mon service par la préfecture de l'Ain.

L'entreprise CAPS, situé dans la zone d'activité économique du Souchet, souhaiterait agrandir son site par la construction de surfaces de stockage, de production et de bureaux supplémentaires. Ce projet n'est pas compatible avec plusieurs dispositions du PLU de Villereversure.

La zone d'activité se situe sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation dans le PLU pour l'accueil d'activités économiques, artisanales et industrielles (zones UXa et 1AUxa).

Le projet en terme d'urbanisme, tel que décrit dans les documents fournis, ne présente pas d'enjeux sanitaires majeurs.

Le service santé environnement ne pourra pas être représenté à la réunion d'examen conjoint et vous remercie de bien vouloir l'excuser. Cependant il souhaite être destinataire du compte-rendu de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur général et par délégation,
Pour la directrice départementale de l'Ain,
L'ingénieur d'études sanitaires,

Copie :
Préfecture de l'Ain
DDT-SUR-AP

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00 – www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

